

Nombre de
membres en
exercice

26

Présents et
représentés

23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY

SEANCE du 27 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois
Le vingt sept du mois de janvier à huit heures

Le BUREAU du Grand Anancy, dûment convoqué en séance officielle le vingt janvier deux mille vingt-trois, s'est réuni en visio-conférence en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

2 FÉVR. 2023

Déposée en
Préfecture le

1 FÉVR. 2023

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Christian ANSELME, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Gilles FRANÇOIS, Charlotte JULIEN, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LECONTE, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Jean-Louis TOÉ

Etaient excusé(e)s

François ASTORG, Pierre BRUYERE, Ségolène GUICHARD

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE - AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE FOURNITURE D'EAU ENTRE LE GRAND ANNECY ET LA CCFU

Depuis le 27 Septembre 2018, le Grand Anancy et la Communauté de communes Fier et Usse sont liées par une convention de fourniture d'eau en gros visant à permettre, dans un principe de solidarité et en considération des contraintes géographiques, l'alimentation en eau potable de secteurs désignés relevant de la compétence de la Communauté de communes Fier et Usse par le Grand Anancy et inversement.

De nouvelles constructions ayant été réalisées sur la commune de Sillingy, à proximité d'infrastructures du Grand Anancy, alors même que la CCFU en est localement dépourvue, un nouveau point de livraison du Grand Anancy, au profit de la CCFU, a été mis en place. Ce choix vient modifier l'équilibre de la convention initiale et rend nécessaire la rédaction d'un avenant, visant à compléter la convention initiale de fourniture d'eau potable Epagny Metz Tessy – Sillingy – Poisy – Lovagny, afin de permettre l'alimentation en eau potable par le Grand Anancy des nouveaux bâtiments construits route des Vignes à Sillingy.

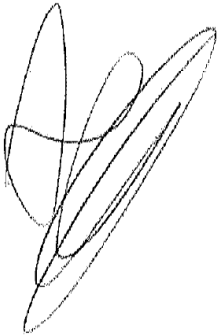
LE BUREAU DECIDE :

- d'approuver l'avenant n° 1 à la convention de fourniture d'eau potable Epagny Metz Tessy – Sillingy – Poisy – Lovagny d'entente intercommunale relative à l'approvisionnement réciproque en eau potable entre la Communauté de communes Fier et Usse et le Grand Anancy ;
- d'autoriser la Présidente à signer l'avenant n° 1, ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 23

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur général adjoint,



Jean-Christophe BORTOLATO.